



Cannes-Écluse, le 24 septembre 2013

Paul ANDREINI
Maire de Cannes Ecluse

A

L'ensemble de la population

Le conseil municipal réuni le 24 septembre 2013 à 19h15 sous la présidence du maire, Monsieur ANDREINI, a :

- Approuvé la cession des terrains du Syndicat du collège de Varennes,
- Approuvé les modifications des statuts du SITCOME, autorisant le conventionnement avec des communes autres que celles de l'intercommunalité,
- Refusé l'adhésion de commune de Montmachoux au SITCOME,
- Refusé les modifications des statuts du SITCOME suite à l'adhésion de la commune de Montmachoux,
- Approuvé le règlement du SIRMOTOM,
- Approuvé la Charte du développement durable du SMEV,
- Approuvé la prolongation du Contrat CONT.A.C.T,
- Approuvé le montant de la cotisation du SIESM 77,
- Approuvé la signalétique vers la réserve naturelle régionale des Seiglats de l' Agence des Espaces Verts
- Approuvé l'achat d'un minibus,
- Approuvé la convention frais de scolarité avec la mairie Montereau,
- Approuvé la convention radio Oxygène.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Maire,
Paul ANDREINI

